

Dans la foulée des annonces récentes émises en lien avec le ski de fond à la Forêt Montmorency, les responsables de la Faculté de foresterie, de géomatique et de géographie (FFGG) tiennent à préciser certaines informations à sa communauté afin que celle-ci comprenne mieux les décisions prises ces dernières années.

Une forêt d'enseignement et de recherche

La Forêt Montmorency de l'Université Laval est un territoire reconnu comme forêt d'enseignement et de recherche. Située en terre publique, la Forêt Montmorency fait l'objet d'ententes avec le gouvernement du Québec qui confèrent à l'Université Laval la responsabilité d'y développer la recherche en sciences forestières, notamment par le biais de l'aménagement forestier du territoire (récolte de bois, éducation et entretien des peuplements forestiers, construction et entretien de chemins, etc.). La Forêt Montmorency fait 412 km² et se divise en deux secteurs nommés A et B.

Le secteur A, d'une étendue de 66 km², est un territoire dont la responsabilité a été confiée à la Faculté en 1965 par un contrat d'affermage visant la recherche en sciences forestières; à cette fin, l'Université Laval y a construit un pavillon d'accueil et les infrastructures adjacentes. Dans le but de faire avancer les connaissances, la Faculté a eu la permission du gouvernement d'y tenir aussi des activités récréatives afin de tester des approches multiressources et d'exposer au public le modèle d'aménagement de la Forêt Montmorency. C'est dans le cadre de cet objectif que l'offre de ski de fond a été développée à l'époque, en utilisant les chemins forestiers (construits pour les besoins de l'aménagement forestier) pour créer des pistes.

Le secteur B a été ajouté en 2015 à la Forêt Montmorency via une nouvelle convention de gestion, toujours dans une optique d'avancement des connaissances; cette convention ne confère à la FFGG que la responsabilité de l'aménagement forestier (pas des autres ressources). Ce secteur superpose une partie de la réserve faunique des Laurentides et inclut, entre autres, le Camp Mercier (au sud) et le lac des Neiges (au nord). Sur le secteur B, la mise en valeur de la faune et des activités récréatives (dont le ski de fond) est sous la responsabilité de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) qui est l'un des principaux partenaires territoriaux de la Forêt Montmorency. Il faut également noter que des communautés autochtones sont des partenaires importants de l'ensemble du territoire de la Forêt Montmorency (secteurs A et B).

Dans le secteur A, l'offre d'activités récréatives gérée par la Faculté dans le secteur du pavillon s'est développée et diversifiée au fil du temps. Cette offre a contribué à forger une image de lieu de pratiques d'activités récréatives aux yeux du public. Avec le temps, la mission première d'enseignement et de recherche de la Forêt Montmorency a donc été relayée au second plan. Des ressources humaines et financières importantes étaient de plus en plus dédiées au support d'activités touristiques sans que leur rentabilité ne soit nécessairement démontrée.

En 2019, une réflexion majeure a été entamée par la Faculté de foresterie, géographie et géomatique et l'Université Laval concernant l'offre d'activités et les infrastructures de la Forêt Montmorency. La Faculté, en tant que gestionnaire responsable, doit s'assurer que ses ressources humaines et financières remplissent adéquatement sa mission première d'enseignement et de recherche. Afin d'assurer une prestation adéquate et sécuritaire, toute offre récréative dans le secteur A y exigerait une présence constante de la part du personnel de la Faculté. Or, pour la saison 2022-2023, les activités d'aménagement, d'enseignement et de recherche ayant cours dans le secteur A, ainsi que la gestion des infrastructures, requièrent toute l'attention du personnel de la Faculté.

L'avenir des activités récréotouristiques à la Forêt Montmorency

Comme par le passé, la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique demeure convaincue de la pertinence et de l'importance de la contribution des activités récréatives à la mission d'enseignement et de

recherche de la Forêt Montmorency. La Faculté travaille activement à faire émerger un nouveau modèle d'affaires durable et rentable qui pourra cohabiter de manière harmonieuse avec la mission et les activités d'aménagement, d'enseignement et recherche.

La Faculté s'engage à mettre sur pied un comité de travail, en collaboration avec divers intervenants, dont Ski de Fond Québec, pour réfléchir à ce nouveau modèle d'affaires durable et rentable qui permettrait de soutenir les objectifs institutionnels de recherche, de formation et d'éducation du grand public.

Les skieuses et les skieurs sont encouragés à profiter des autres installations récréotouristiques de la région, notamment celle située au Camp Mercier, un centre de ski de très haute renommée situé sur le secteur B de la Forêt Montmorency.

Enfin, le 15 novembre prochain aura lieu la première Assemblée générale de la Forêt Montmorency. L'objectif premier est de pouvoir donner l'occasion au public de s'informer et de s'exprimer sur cette forêt d'enseignement et de recherche, en vue de nourrir les réflexions en soutien à sa mission. [Pour information et inscription.](#)